

Réf: Dossier N° 064258

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « ALLIANCE ONE COTE D'IVOIRE » en abrégé « AOCI »

Siège social Abidjan, Marcory, CITE LE BOURGEOIS, Lot 2203,  
Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/11/2021 , et enregistrés au CEPICI le 24/11/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ALLIANCE ONE COTE D'IVOIRE » en abrégé « AOCI »

Objet : Commercialisation des produits de peinture et d'étanchéité ;

La prise de participation de la société à toutes Entreprises de Droit Ivoirien ou de Droit Etranger créées ayant un objet similaire ou connexe.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 98,390,000 F CFA divisé en (9839.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 9839 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Marcory, CITE LE BOURGEOIS, Lot 2203, Ilot 0

Dirigeant(s) : M CHERIF TAREK (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-08212 du 16/12/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°40418/GTCA/RC/2021 du 16/12/2021

